

REPORTER LES COMPETENCES ACQUISES AVEC LE B2i Niveau 1

La circulaire du 7 novembre, reprend le nouvel arrêté sur le B2i (14 juillet 2006).

Les compétences à construire pour disposer du **B2i école** se répartissent en cinq domaines :

B2I Niveau 1	Compétence Valide ->	B2i Ecole
N1 - Maîtriser les premières bases de l'informatique		1 - S'approprier un environnement informatique de travail
N1.1) Je désigne avec précision les différents éléments qui permettent la saisie, le traitement, la sortie, la mémorisation et la transmission de l'information : clavier, touche, souris, microphone, scanner, unité centrale, logiciel, moniteur, imprimante, haut-parleur, mémoire, disque dur, disquette, lecteur de disquette, cédérom, lecteur de cédérom, modem.		E.1.1 : Je sais désigner et nommer les principaux éléments composant l'équipement informatique que j'utilise et je sais à quoi ils servent. E.1.2 : Je sais allumer et éteindre l'équipement informatique ; je sais lancer et quitter un logiciel.
N1.2) J'utilise la souris pour déplacer le pointeur et fixer la position du curseur, ou pour valider un choix. Je maîtrise suffisamment le clavier pour saisir les caractères en minuscules, en majuscules et les différentes lettres accentuées usuelles, pour déplacer le curseur, valider et effacer.		E.1.3 : Je sais déplacer le pointeur, placer le curseur, sélectionner, effacer et valider.
N1.3) Je sais ouvrir un fichier existant, enregistrer dans le répertoire déterminé par l'enseignant un document que j'ai créé moi-même.		E.1.4 : Je sais accéder à un dossier, ouvrir et enregistrer un fichier.
N1.4) Je sais ouvrir et fermer un dossier (ou répertoire).		
N2 - Adopter une attitude citoyenne		2 - Adopter une attitude responsable
		E.2.1 : Je connais les droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC de mon école.
		E.2.2 : Je respecte les autres et je me protège moi-même dans le cadre de la communication et de la publication électroniques.
N2.1) Je m'assure que les résultats et les documents présentés ou produits par l'ordinateur sont vraisemblables.	Valide E 2.4	E.2.3 : Si je souhaite récupérer un document, je vérifie que j'ai le droit de l'utiliser et à quelles conditions.
N2.2) Je sais que les données et les logiciels ont un propriétaire. Je sais que je dois respecter cette propriété	Valide E.2.3	E.2.4 : Je trouve des indices avant d'accorder ma confiance aux informations et propositions que la machine me fournit.
N3 - Produire, créer,...à l'aide d'un traitement de texte		3 - Créer, produire, traiter, exploiter des données
		E.3.1 : Je sais produire et modifier un texte, une image ou un son.
N3.1) Avec le logiciel de traitement de texte que j'utilise habituellement, je sais ouvrir un document existant, le consulter ou l'imprimer.	Valide E.3.6	
N3.2) Je saisis et je modifie un texte. Je sais modifier la mise en forme des caractères. Je sais créer plusieurs paragraphes, les aligner. J'utilise les fonctions copier, couper, coller.		E.3.2 : Je sais saisir les caractères en minuscules, en majuscules, les différentes lettres accentuées et les signes de ponctuation.
		E.3.3 : Je sais modifier la mise en forme des caractères et des paragraphes.
		E.3.4 : Je sais utiliser les fonctions copier, couper, coller, insérer, glisser, déposer. Voir N - 4.3
N3.3) J'insère dans un même fichier du texte et des images pour produire un document facile à lire.		E.3.5 : Je sais regrouper dans un même document du texte ou des images ou du son.
N3.4) J'utilise le correcteur orthographique en sachant identifier certains types d'erreurs qu'il peut ne pas détecter.		E.3.6 : Je sais imprimer un document.

N4 - Chercher , se documenter...		4 - S'informer, se documenter
N4.1) Lorsque je recherche une information, je me préoccupe de choisir le cédérom, le dévédérom, le site Internet ou le document imprimé sur papier le plus approprié pour la trouver.		
N4.2) Je sais consulter un cédérom, un dévédérom ou un site Internet pour trouver l'information que je recherche.	Valide aussi E 4.3 E 4.4	E.4.1 : Je sais utiliser les fenêtres, ascenseurs, boutons de défilement, liens, listes déroulantes, icônes et onglets. E.4.2 : Je sais repérer les informations affichées à l'écran.
Je sais copier, coller ou imprimer l'information que j'ai trouvée.	Valide E 3.4	
		E.4.3 : Je sais saisir une adresse Internet et naviguer dans un site.
		E.4.4 : Je sais utiliser un mot-clé ou un menu pour faire une recherche.
N4.4) Lorsque j'ai trouvé une information, je recherche des éléments qui permettent d'en analyser la validité (auteur, date, source...).	Valide E.2.4	

N5 - Communiquer au moyen d'une messagerie électronique		5 - Communiquer, échanger
N5.1) Je sais adresser un message électronique à un ou plusieurs destinataires. Je sais recevoir et imprimer un message électronique. Je sais y répondre ou le rediriger	Valide aussi E.5.3 E.5.4	E.5.1 : Je sais envoyer et recevoir un message.
N5.2) Je sais identifier le nom et l'adresse électronique de l'auteur d'un message que j'ai reçu.		E.5.2 : Je sais dire de qui provient un message et à qui il est adressé.
		E.5.3 : Je sais trouver le sujet d'un message.
N5.3) Je sais recevoir et utiliser un fichier de texte, d'image ou de son en pièce jointe (ou attachée).		
		E.5.4 : Je sais trouver la date d'envoi d'un message.
N5.4) Lorsque je dois communiquer une information à un ou plusieurs interlocuteurs, je choisis le moyen le plus approprié entre le courrier électronique, le téléphone, la télécopie et le courrier postal.		

Concernant la mise œuvre pédagogique, les points suivants sont mis en évidence Les technologies de l'information et de la communication sont des ressources au service des apprentissages.

Elles sont donc à intégrer au travail ordinaire de la classe.

- ✚ La mise en œuvre du B2I est continue, *dès l'école maternelle*. Les feuilles de position du B2I sont insérées dans le livret scolaire de l'élève, dès le début de sa scolarité.
- ✚ Les feuilles de position des élèves de CM2 sont transmises **en totalité** au collège du secteur. Cette transmission est d'autant plus essentielle que le B2I est désormais intégré au Brevet des collèges, en fin de Troisième.
- ✚ Pour que leur B2I école soit validé, au plus tard à la fin du CM2, les élèves doivent maîtriser **18 items sur 22, répartis dans les cinq domaines**.
- ✚ Pour valider le B2I École, la feuille de position sera la feuille recto / verso (A3) créée (en référence à celle donnée en annexe à la circulaire du 7 novembre 2006) par les MATICE et diffusée au niveau du département.